

LES PERQUES

Sommaire

Identité, Toponymie page 1

Un peu d'histoire ... à savoir page 1...

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire page 4...

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :

Eglise Saint-Paul page 5...

Manoir des Perques page 6...

Manoir de l'Epina page 7...

Cours d'eau & Ponts page 10...

Lavoirs, Fontaines page 10...

Croix de chemin page 10...

Communes limitrophes & plans page 11...

Randonner aux Perques page 12...

Sources page 12...

Identité, toponymie ...

Les Perques appartient à l'arrondissement de Cherbourg-Octeville, au canton de Bricquebec, et appartenait à la Communauté de communes Cœur du Cotentin jusqu'à fin 2016.

Les Perques est depuis le 1^{er} janvier 2016 une commune déléguée au sein de la commune nouvelle Bricquebec-en-Cotentin.

Désormais, la commune des Perques appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC), à travers la commune nouvelle "Bricquebec-en-Cotentin".

Les Perques compte 155 habitants (recensement 2020) sur une superficie de 4.85 km² soit 32 hab. / km². (83,2 pour la Manche, 111,3 pour la Normandie et 106.2 pour la France).

Le nom de la paroisse est attesté sous les formes *Willermo de Perchis* (XIII^e), *Guillelmus de Perticis* (XIII^e), *domina de Perches* (vers 1210), *de Perticis* (vers 1280).

L'étymologie n'est pas clairement établie. Le toponyme semble dérivé du latin *pertica* qui a donné le français perche dont *perque* est une forme dialectale, au nord de la ligne Joret (ligne imaginaire entre les parlers normand et picard mise en évidence par l'historien Charles Joret). Au pluriel, le mot pouvait désigner une clôture ou un ensemble d'arbres élancés.

François de Beaurepaire (Historien et chercheur passionné par la toponymie qui a écrit un ouvrage de référence « les noms des communes et anciennes de la Manche ») donne pour interprétation la forme normande du mot perche (prononcé perque) au sens de clôture.



Un peu d'Histoire... à savoir

✓ On présume que la voie romaine (supposée) qui allait de *Grannomum* (Portbail) à *Coriallo* (site de Cherbourg), place forte gauloise puis romaine, toutefois moins importante que celles d'*Alauna* et *Cosédia-Coutances*, passait par les Perques.

Portbail est une localité très ancienne remontant à l'époque gallo-romaine. Cinq voies gauloises puis gallo-romaines mettaient la localité de cette époque en contact avec Coutances, Saint-Côme-du-Mont et Bayeux, Valognes et Cherbourg, Barneville et Omonville-la-Rogue par les Pieux.

Les recherches archéologiques entamées au XVII^e siècle ont permis d'établir qu'avant la conquête romaine le territoire est gouverné par des paysans guerriers gaulois ; des points élevés sont fortifiés (Mont Castre par exemple).

Le territoire de l'actuel département est partagé entre deux peuples gaulois, les Unelles au nord et les Abrincates au sud.

Sous Jules César, après avoir vaincu les gaulois, des chefs-lieux de cité naissent : Alauna, Cosedia/Constancia (Coutances) et Legedia/Ingena (Avranches).

Des agglomérations secondaires et commerciales et artisanales voient le jour à Montaigu-la-Brisette, Saint-Lô, Saint-Jores ; des ports se développent à Portbail, Cherbourg (Coriallo)...

Un réseau routier se met en place ; la voie romaine, décrite dans l'Itinéraire d'Antonin (fin III^e siècle de notre ère), est la plus importante ; elle relie Coriallo, Alauna, Cosedia, Legedia et Condate (Rennes). Des bornes milliaires en jalonnent le tracé, des ponts et des gués permettent de franchir les rivières.

✓ Saint Eloi (v.588-660) est invoqué aux Perques pour les maladies infantiles en général et « chapelet » en particulier. Cette maladie est ainsi appelée parce que les petits malades avaient le ventre dur et tout un chapelet de ganglions. Les mères emmenaient alors leur progéniture voire un guérisseur pour enlever leurs maux. Ce saint, orfèvre et monnayeur, n'est pas normand, certes, mais peut-être doit-il sa popularité dans notre région au



fait qu'il fut le confidant de l'archevêque Saint-Ouen, consacré évêque de Rouen en mai 641 (avec son ami Saint Eloi, qui devient évêque de Noyon), ou plus sûrement à ses dispositions de gestionnaire puisque le roi Clotaire II (584-629), dit *le Jeune*, roi de Neustrie de 584 à 613 et roi des Francs de 613 à 629, fit de lui son orfèvre et trésorier et Dagobert (v.602/605-639), son principal ministre... chacun connaît la chanson.

La route passant auprès de l'église et se rendant au pont Saint-Paul, en direction du Valdecie (Val de Scye) est connue depuis l'époque médiévale comme l'une des portions de la « *Carrière Bertran* », route seigneuriale placée sous la juridiction des barons de Bricquebec. C'était le second grand chemin qui partait du château de Bricquebec pour aller à Neuville au lieu-dit « La Chaussée de Pierrepont », passant par Les Perques, le Val de Scye, le Pont Saint Paul, puis l'église du Valdecie, Besneville, Neuville et le pont de Pierrepont.

Le premier, appelé le grand chemin de la Querrière de Bertran, se divisant en voies, reliait la paroisse de Bricquebec aux Veys.

Chaque année, les habitants étaient associés au « *vicomtage* », tournée d'inspection visant à s'assurer du bon maintien et de verbaliser d'éventuels empiètements sur cette route.

✓ La paroisse constituait en particulier une « *prévôté* » de la baronnie, sorte d'unité territoriale administrative permettant la gestion des taxes, rentes, déclarations d'aveux et autres impositions juridiques et administratives. Les habitants, en tant que *resséants* de la baronnie, étaient soumis à la haute justice du lieu. Comme il se doit, les habitants des Perques étaient – comme ceux des paroisses avoisinantes – tenus au devoir de guet et garde du château de Bricquebec.

✓ Au début du XIII^e siècle, la seigneurie des Perques appartenait à Guillaume des Perques (Willermo de Perchis), seigneur du lieu. Par mariage « la dame des Perques », propriétaire du manoir des Perques, apporta en dot son domaine à la famille de Méautis. A la fin du XIII^e siècle, le fief (et manoir), était abandonné à Robert Bertran et resta dans cette famille jusqu'au milieu du XIV^e siècle. Pendant la guerre de Cent ans, Jeanne Bertran (1320-1396), fille de Robert Bertran, sire de Bricquebec, et de Marie de Sully, devenue l'unique héritière des domaines familiaux suite au décès de son père et de ses deux frères, faisait passer la baronnie de Bricquebec et le manoir des Perques en possession de la famille de Guillaume (VI) Paynel (décédé en 1361), son époux, baron de Hambye, de la Haye-Paynel et d'Ollonde...

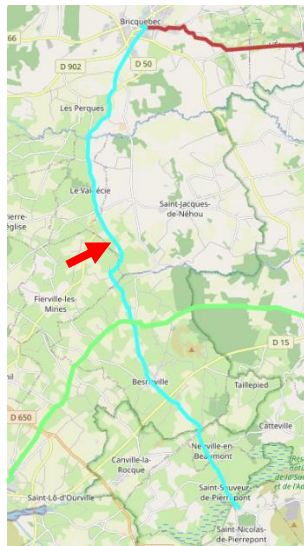
✓ Barons de Bricquebec, les Bertrand (XI^e-XIV^e), célèbre famille normande, n'ont jamais porté de nom à particule, le nom patronymique est tout simplement Bertrand, souvent orthographié en Bertran. Le « de Bricquebec » n'a été ajouté ultérieurement par les généalogistes que pour différencier avec d'autres patronymes éponymes. Tous les documents de l'époque précisent correctement le nom : Robert Bertrand, sire de Bricquebec.

✓ Rappelons que la famille princière de Monaco descend par lignée féminine du maréchal Robert Bertrand, sire de Bricquebec dont ses descendantes s'allièrent avec les familles *de la Roche-Guyon*, *d'Estouteville*, *de Bourbon* et enfin *de Goyon-Matignon*. Jacques-François de Goyon-Matignon (1689-1751) devient Grimaldi par son mariage avec l'héritière de Monaco, Louise Hippolyte Grimaldi (1697-1731), princesse de Monaco. Mais, il ne deviendra réellement Prince de Monaco qu'à la mort de son épouse (décembre 1731), puis abdique en 1733, en faveur de son fils, Honoré III Grimaldi (1720-1795).

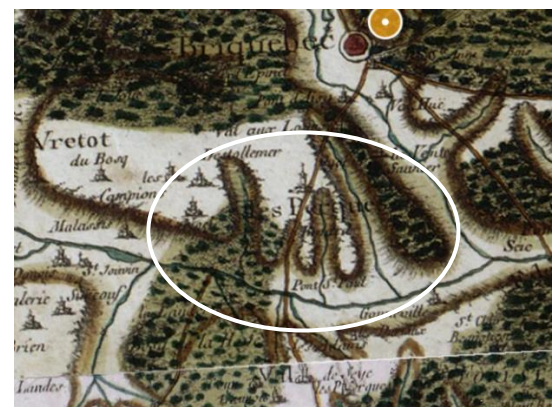
✓ La paroisse des Perques joua un rôle assez actif lors du partage de la forêt de Bricquebec, grâce à l'énergie du curé qui y était alors, M. l'abbé Heulin, qui, au risque de s'attirer les animosités de ses ennemis, soutint, avec un indomptable courage, ce qu'il croyait être les droits de sa Fabrique et des pauvres.

Cette forêt, propriété des seigneurs de Bricquebec, s'étendait sur six communes : les Perques, Quettetot, Le Vrétot, Sénoville, Pierreville et Surtainville. Elle était l'une des plus étendues et des plus importantes de Normandie (10 000 vergées soit 2 000 hectares).

Elle était grevée d'importants droits d'usage qui sont à l'origine de son amenuisement. De 1300 à 1627, la forêt est exploitée « en commun par le Seigneur et les habitants de 15 communes voisines, par le Seigneur comme propriétaire, et par les



Armes de la famille Bertrand



Carte de Cassini

habitants comme usagers ». Ces usagers (usagers cordiers, usagers amazurés et aménagés et menus usagers) étaient particulièrement revendicatifs. Ce qui obligea les propriétaires successifs à passer des conventions. En mars 1805, un décret déclara les usagers « propriétaires libres et incommunicables » de la forêt. Mais, l'héritière des Matignon, Mme de Montmorency, rentra en possession de ses biens qui lui avaient été confisqués à la Révolution. Alors un conflit se produisit. Finalement le tribunal confirma la confiscation des bois. S'ensuivirent des querelles et il fallut faire un appel à un syndic pour y mettre fin. En 1839, les 9 537 vergées furent distribuées.

✓ Le 10 janvier 1944, le général Hellmich (1890-1944), qui dirigeait la 141^e division, une unité de dépôt et de remplacement pour l'infanterie dans l'armée de terre allemande, est déplacé et prend le commandement de la 243^e division d'infanterie, une division de défense côtière stationnée sur les côtes ouest et nord-ouest du Cotentin. Elle comprenait 11 259 hommes. Le général Heinz Hellmich avait son QG au manoir de Malassis situé à mi-chemin entre les bourgs du Vrétot et des Perques.

Dans la nuit du 17-18 juin 1944, la coupure du Cotentin est effectuée par les américains. La veille, Rommel, convaincu qu'il n'est désormais plus possible de s'opposer à l'isolement prochain de Cherbourg, ordonne que les divisions se séparent en deux ; une partie des effectifs (le groupe de combat d'Hellmich) se repliera au sud tandis que le reste (le groupe de combat Cherbourg dirigé par le général von Schlieben) sera affecté à la *Festung* Cherbourg. A la 7^e armée, croyant déceler les prémices d'un débarquement allié sur la côte ouest du Cotentin, on souhaite hâter le mouvement. L'OKW (organe de commandement suprême des forces armées allemandes) revient pourtant sur les dispositions de Rommel et ordonne de tenir les positions. Certaines unités allemandes parviennent cependant à franchir les lignes américaines. Mais d'autres sont coupées en deux par le coup de force américain, telle la 243^e division. Son chef, le général Hellmich, est tué par des obus de 20 mm lors d'une attaque aérienne allié, à Canville-la-Roque (une quinzaine de km au sud de son QG) le 17 juin.

Journée noire pour l'armée allemande puisqu'elle perd également le même jour le général Stegmann, commandant la 77^e division, tué probablement par un éclat de grenade lancée par deux paras américains isolés au carrefour de la Vente-aux-Saulniers (D50), sur la commune des Perques, là où il s'était arrêté pour consulter ses cartes dépliées sur le capot de sa voiture cherchant un chemin pour le repli de sa division. Ou selon d'autres sources, peu plausibles, tué par des tirs de chasseurs bombardiers venus attaquer un groupe de combat de la 77^e division d'infanterie allemande.



Carrefour de la Vente-aux-Saulniers, le chêne sous lequel le général avait arrêté sa voiture, n'existe plus.

Des éléments de la 243^e division et de la 91^e division aéroportée parviennent cependant à s'extirper de la nasse. Par contre, les tentatives de percée de la 77^e division vers le sud se heurtent à la résistance résolue de la 9^e DI américaine. (cf. à la découverte de St-Jacques-de-Néhou / la bataille du hameau de Jacquin).

✓ Le 19 juin 1944, au lendemain de la libération de Barneville-sur-Mer qui permet d'isoler près de 40 000 soldats allemands au nord du Cotentin, les Américains lancent une nouvelle offensive vers le nord et c'est le *39th Infantry Regiment (9th Infantry Division)* commandé par le colonel Harry A. Flint qui est chargé de s'emparer de Bricquebec (commune limitrophe au nord) qui abrite le poste de commandement de l'*Artillerieregiment z.b.V. 621 (91. Infanterie-Division)* dirigé par l'*Oberstleutnant* Hermann Seidel.

A 5 heures 50, le 2^e bataillon du *39th Infantry Regiment* aux ordres du *Major* Franck L. Gunn débute la progression sans encombre. La commune est atteinte à compter de 7 heures et les Américains s'en emparent rapidement : les Allemands se sont repliés plus au nord, abandonnant sans résistance Bricquebec à leur adversaire.

✓ La communauté de communes du canton de Bricquebec dont faisait partie Les Perques a été créée le 31 décembre 1999. Elle fédérait 13 communes du canton de Bricquebec : Bricquebec, Breuille, L'Etang-Bertrand, Magneville, Morville, Négreville, Les Perques, Quettetot, Rauville-la-Bigot, Rocheville, Saint-Martin-le-Hébert, Le Vadecie et Le Vrétot.

S'étendant sur 149 km², elle représentait une population de 9 946 habitants (recensement 2010).

Elle fusionne ensuite (janvier 2014) avec la communauté de communes du Bocage valognais pour former la communauté de communes du cœur du Cotentin.

✓ La Communauté de communes Cœur du Cotentin s'est créée le 1^{er} janvier 2014 suite à la fusion de la CC du Bocage valognais et la CC du canton de Bricquebec. Elle fédère 24 communes : 9 communes du canton de Valognes, 14 communes du canton de Bricquebec et 1 commune du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Colombly). Elle cesse d'exister le 1^{er} janvier 2017 après son absorption par la Communauté d'agglomération du Cotentin.

✓ La commune nouvelle « Bricquebec en Cotentin » s'est créée le 1^{er} janvier 2016, regroupant six communes, Bricquebec, Les Perques, Quettetot, Saint-Martin-le-Hébert, Le Valdecie et Le Vrétot.

Ces communes devenant ainsi communes déléguées. Cette commune nouvelle représente 5 939 habitants en 2016, 5847 en 2020, avec comme chef-lieu Bricquebec. La commune de l'Etang-Bertrand qui avait pourtant intégré le comité de réflexion, s'est finalement retirée du projet.

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin (la CAC) est née depuis le 1^{er} janvier 2017, regroupant l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-

Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin (dont Bricquebec en Cotentin), Vallée de l'Ouve, Douve-Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habitants.

Ainsi la commune déléguée des Perques est représentée à cette nouvelle intercommunalité par les élus délégués de la commune nouvelle « Bricquebec en Cotentin », c'est-à-dire par les six maires des communes historiques.

Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.



Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

- **Jeanne Françoise Geneviève Desperques** (1751-1810) est l'arrière-grand-mère (maternel) de Guy de Maupassant (1850-1893). Mariée avec Georges (Ambroise) Le Poitevin (1737-1780), meunier du moulin de Gonnevillle sur la Scye à Bricquebec (à la limite de Saint-Jacques-de-Néhou), elle donne naissance à (Jean) Paul (François) Le Poitevin (1778-1850), manufacturier fortuné. Ce dernier, marié avec Victoire Marie Thurin (1794-1866), eut Laure Marie Geneviève Le Poitevin (1821-1903), la maman de Guy de Maupassant, mariée avec Gustave de Maupassant (1821-1899).



Guy de Maupassant



Laure Le Poitevin



Gustave de Maupassant

Jeanne Desperques portait le nom de sa paroisse, Les Perques, où sa famille est attestée, en 1588, par une donation faite à l'église par Jean et Guillaume Desperques, père et fils.

Son père, Charles Antoine Desperques (1702-1766), né et décédé aux Perques, était seigneur de Montauval, garde des forêts de la baronnie de Bricquebec.

- Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la Première Guerre mondiale. 12 noms apparaissent sur le monument aux morts : Gustave **Brune** (1894-1916), Jean **Brune** (1895-1915), Marin **Coupey** (1897-1918), Paul **Coupey** (1896-1916), Georges **Dubost** (1872-1918), Jean **Giot** (1885-1914), Louis **Hennequin** (1896-1916), Auguste **Hérauville** (1876-1915), Henri **Leluan** (1888-1915), Pierre **Leluan** (1894-1915), Adolphe **Mauquest** (1877-1918), Jean **Travers** (1879-1917).

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune (8/12) mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de cette commune ont été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX^e siècle.

1 soldat est tombé au champ d'honneur au Levant en 1920 : Louis **Langlois** (1899-1920), mort à Damas en Syrie (disparu).

2 enfants de la commune sont morts pour la France lors de la Seconde Guerre mondiale 39-45 : Eugène **Hérauville** (1912-1940), Gustave **Postaire** (1916-1945), mort lors des combats et des massacres dans la subdivision militaire de Lang-Son le 9 mars 1945

- **Rudolf Stegmann** (1894-1944), général allemand commandant la 77^{ème} division d'infanterie (Wehrmacht) est tué, selon différentes sources, soit avec 300 de ses hommes, par les tirs de chasseurs-bombardiers US le 17 juin 1944, soit (plus probable) par une grenade lancée par deux parachutistes américains égarés. C'était le 4^{ème} général allemand tué depuis le 6 juin. Son corps est inhumé au cimetière militaire allemand d'Orglandes.

Ce militaire allemand entra dans l'Armée Impériale à l'âge de 18 ans. Il fut l'un des rares héros allemands de la débâcle de Cherbourg, et est un bon exemple de commandant de division allemande, dur, débrouillard, courageux et novateur. En mai 1944, la division qu'il commandait était très hétéroclite avec une forte proportion de Volksdeutsche, Polonais, ou citoyens soviétiques, principalement des Tartares de la région de la Volga, dont la loyauté envers le Troisième Reich était au mieux discutable. En bref, le général Stegmann avait peu



Le monument aux morts est un obélisque sur socle portant croix latine.



de chose pour travailler.

Sa mort est entourée de mystères. En effet, des récits indiquent qu'à 6 heures du matin ce 17 juin, d'après des sources allemandes, sur la commune des Perques, au carrefour de la D50 croisant la D127, appelé « *Carrefour de la Vente aux Saulniers* », stationne la voiture d'état-major allemande, du général Rudolf Stegmann, accompagné de son chauffeur et de son ordonnance. Selon une version, une grenade lancée par l'un des deux parachutistes américains cachés là, tua le général et son chauffeur, l'ordonnance étant indemne. Selon une autre version, il aurait été tué par un chasseur-bombardier américain, une bombe ayant raté ce carrefour qui aurait été ensuite mitraillé. Les troupes américaines, auraient découvert le corps au matin du 19 juin lors de leur progression vers le nord.

La mort du général Rudolf Stegmann devenue un véritable mythe pour la population de la région de Bricquebec, et en particulier aux Perques !

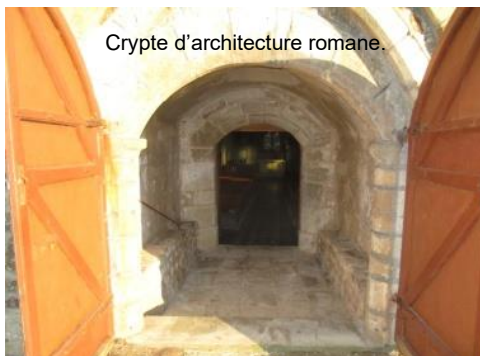
Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir

• **Eglise Saint-Paul (XIV^e-XVIII^e)**

L'abbé Lebreton (1891-1906), curé de Bricquebec, parle de cette église en ces mots : « ...Elle n'a de motifs architecturaux, que quelques fenêtres latérales, partie romanes, partie ogivale, et une belle fenêtre ogivale avec meneaux au fond de l'abside... ».

Elle est dédiée à saint Paul qui, après avoir étudié à Jérusalem, se serait signalé par sa haine contre les disciples du Christ et aurait même participé, en tant que bourreau, à la lapidation de saint Étienne ; se rendant de Jérusalem à Damas, vers l'an 35, il fut ébloui par l'éclair d'un orage, renversé de cheval et crut

entendre Jésus lui dire : « Saül, Saül, pourquoi me persécutes-tu ? » (Saül étant son nom de naissance). Après son aveuglement et son illumination, et il passa du rôle de persécuteur à celui d'apôtre du christianisme.



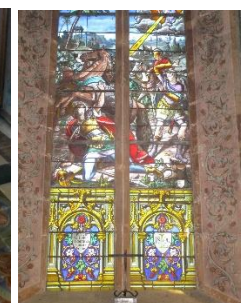
Crypte d'architecture romane.



Elle dépendait de l'Archidiaconé du Cotentin et du Doyenné des Pieux. Le patronage en était laïque, et le seigneur du lieu y représentait à la cure. Ce droit de présentation, d'après le livre noir appartenait pendant les XIII^e et XIV^e siècles aux Bertrand de Bricquebec. En 1665, M. de Longueville, baron de Bricquebec, avait la seigneurie et le patronage des Perques.



Le Bas-relief, représentant *La Résurrection de Lazare* du XV^e siècle, est classé à titre d'objet aux Monuments historiques depuis 1972.



Bas-relief Chérubins (XVII^e), fonts baptismaux (XVII^e), stalles (XVI^e), lutrin (XVIII^e), verrière (XIX^e)

Elle abrite notamment : un bas-relief, représentant *La Résurrection de Lazare* du XV^e siècle, classé à titre d'objet aux Monuments historiques depuis 1972 ; les fonts baptismaux en calcaire (limite XVI^e-XVII^e) et le couvercle plat, inscrits MH ; le retable de la chapelle latérale nord (XIX^e) ; les stalles (XVI^e) ; un lutrin (XVIII^e).

Cette petite église domine la vallée de la Scye. Elle est toute simple avec une nef de six travées terminées à l'est par un chevet plat percée d'une grande baie gothique. La nef et le chœur très lumineux sont surmontés d'une voûte en berceau. Le mur du chevet est peint d'une fresque richement décorée.

Au XVI^e siècle, une tour de clocher, avec toit en bâtière, formant porche a été édifée contre la façade occidentale. Côté nord, une chapelle latérale jadis vouée à saint Benoît abrite désormais la sacristie, ainsi qu'un autel dédié à la Vierge. Jusqu'à la Révolution un retable habillait le mur du chevet et la sacristie se trouvait dans l'axe du chœur.

Au revers de la façade, la trace d'une grande ouverture indique l'emplacement d'une ancienne tribune, mentionnée par des documents du XVIII^e siècle.

L'église fut paraît-il largement dévastée à la Révolution Française, les statues ayant été brisées et les ornements dispersés. Seule la chaire à prêcher, (aujourd'hui déposée dans la sacristie) subsista, ayant permis aux révolutionnaires de s'adresser au peuple. En 1899 de nouveaux vitraux, produits par le maître verrier Louis Gustave Duhamel Marette, d'Evreux, ont été installés. Celui du chevet, le plus important, fut offert par l'abbé Lesavourey, curé de la paroisse.



• Manoir des Perques (XIII^e-XIV^e-XV^e)

« Le potentiel médiéval y est tout à fait considérable. Le manoir des Perques constitue l'un des plus notables exemples d'édifice civil de cette période subsistant dans notre région » écrivait Julien Deshayes en 1998 sur le Manoir des Perques (*Un exemple de logis médiéval en Clos du Cotentin*) : Le corps du logis orienté nord-sud fut remanié dans la première moitié du XIV^e siècle en vue de l'adjonction d'un étage supplémentaire qui n'a jamais été achevé.

Côté sud, en bas de la cour, un autre corps de logis sur deux niveaux possède des vestiges pouvant dater des XIII^e et XV^e siècles. Ce bâtiment résidentiel semble identifiable à la chambre seigneuriale sur cellier typiquement anglo-normand. D'après le cadastre ancien, une chapelle semblait attenante à ce corps de logis.



A l'est, un autre corps de bâtiment arasé, dont ne subsiste que le niveau de soubassement, constitué de caves, réparties en 14 cellules voûtées disposées de part et d'autre d'un couloir central orienté est-ouest. Ce bâtiment abrite aussi un lavoir et est accolé à un ancien puits. La présence de si vastes caves est probablement à mettre en relation avec la production vinicole qui se faisait sur le domaine, sur les parcelles immédiatement attenantes à ce bâtiment.

On y observe également un vestige d'ancien portail charretier et autres bâtiments ruinés.

D'après un acte de vente de 1686, le domaine comprenait une maison manable plus deux bâtiments à usage de grange et d'écuries.

L'ensemble était alors en mauvais état, les bâtiments subsistants étant couverts de paille et nécessitant réparation. Outre les bâtiments, l'ensemble se composait aussi de cent vergées de terre divisées en quinze parcelles.

La maison d'habitation actuelle située au centre de l'ancienne cour manoriale ne fut édifée qu'au XIX^e siècle. Elle est postérieure au cadastre de 1824, sur laquelle elle ne figure pas.

Il appartient Aux Epaulles et, peut-être, aux templiers. Bien que rien ne l'atteste formellement, certains historiens pensent qu'il y eut une commanderie templière, à Bricquebec, fondée en 1270. Il y aurait même eu un sanctuaire à Quettetot et Cherbourg. Leurs possessions aux alentours étaient nombreuses notamment aux Perques, aux Pieux et à Tréauville.

Au début du XIII^e siècle, la seigneurie des Perques appartenait à Guillaume des Perques (Willermo de Perchis), seigneur du lieu. « La dame des Perques » apporta par mariage ce domaine à la famille de Méautis. A la fin du XIII^e siècle, c'est en tout cas cette dernière qui était en possession du fief. En aout 1292, Guillaume de Méautis, chevalier, abandonnait à Robert VIII Bertran le manoir des Perques, « avec toute la droiture, la seigneurie et la justice et appartenances dudit manoir », en échange du domaine du « Homme », place forte située au milieu des marais de Picauville. Compte tenu de l'ampleur de ce domaine, siège d'un ancien château ducal le château de l'Isle-Marie, indique que le manoir des Perques représentait un intérêt considérable pour les seigneurs de Bricquebec.

Le manoir des Perques resta en possession de la famille Bertran jusqu'au milieu du XIV^e siècle.



Cadastre 1824



Vers 1353, en pleine guerre de Cent ans, Jeanne Bertran (1320-1396), fille de Robert Bertran, sire de Bricquebec, et de Marie de Sully, devenue l'unique héritière des domaines familiaux suite au décès de son père et de ses deux frères, faisait passer la baronnie de

- Robert VIII Bertran (1273-1348) *maréchal de France* – Marie de Sully (1295-)
 - Jeanne Bertran *l'aînée* (1320-1396) – Guillaume VI Paynel (décédé en 1361)
 - Guillaume VII Paynel (décédé en 1402)
 - Bertrand Paynel (1357-1415) - Jeanne de Garençières
 - Jacques Paynel (v.1390-1454) – Jeanne de Vendôme
 - Philippa Paynel (1450-) – Guy (Guyot) de Mareuil (1445-1519)
 - Jeanne de Mareuil (/-1544) – Guy de Montpezat (décédé v.1520)
 - Jeanne de Montpezat – François III de Montberon (?-1545)

Bricquebec et le manoir des Perques en possession de la famille de Guillaume (VI) Paynel (décédé en 1361), son époux, baron de Hambye, de la Haye-Paynel et d'Ollonde. Le domaine passa ensuite dans la famille de Mareuil par le mariage, en 1473, de l'arrière-arrière-petite-fille de Jeanne Bertran, Philippa Paisnel (1450-1513), qualifiée du titre de « dame d'Ollonde, Sortosville et des Perques » avec Guy de Mareuil (1445-1519), Baron de Villebois, grand sénéchal d'Angoumois. Par mariage et héritage, le domaine se retrouva dans la famille de Montpezat (famille du Lot-et-Garonne). Ces différentes personnes, ayant contracté des alliances dans des provinces éloignées, ne résidaient probablement guère sur place. Au mieux, peut-être, y firent-elles quelques visites.

Par la suite, à une date qui se situerait vers 1555, la terre des Perques est revendue à la famille Lepigeon, originaire de Quettetot, qui connaîtra au siècle suivant une ascension sociale tout à fait remarquable. En 1686, Jean Lepigeon (av.1625-1686) la mettait en vente, peu avant son décès, au profit du dénommé Lemarchand, mais, par droit de « retrait féodal », l'un de ses cousins parvint à s'en ressaisir et ses descendants resteront en sa possession jusqu'à la veille de la Révolution, période durant laquelle le manoir est finalement revendu à une famille de laboureurs. En l'an XII (1804), le manoir des Perques est revendu par François Perignon, notaire à Paris, au dénommé Auguste Mesnil.

Notons que la « *Ferme des Perques* » était probablement une sorte de métairie dépendante du manoir, alors affermée à Germain Pigeon (ou Lepigeon) ; en effet, si l'essentiel de la paroisse dépendait du manoir du lieu, une petite portion relevait directement en revanche de la baronnie de Bricquebec. C'est ce second domaine qui est déclaré dans un certain nombre d'aveux rendus par les maîtres de la baronnie de Bricquebec. Il correspondrait à l'édifice situé auprès de l'église. C'est cette propriété qui est notamment déclarée dans un aveu rendu en 1723 par le marquis de Matignon, citant parmi d'autres biens : « *Item nous appartient un domaine situé en la paroisse et sous la prévôté des Perques consistant premièrement dans le domaine non fief du manoir, terre et seigneurie des Perques, se consistant en trois tènements, le premier appelé tènement du manoir sur lequel les maisons et mesures dudit manoir sont assises* ». Dans ce document, « *La ferme des Perques* », y est également mentionnée. Il précise même que la rivière de Scye passe près de cette ferme. (Le pont du Parc l'enjambe). Ce Germain Lepigeon (1646-1732) pourrait être le fils de Jean Lepigeon (av.1625-décédé le 22 décembre 1686), cité plus haut.

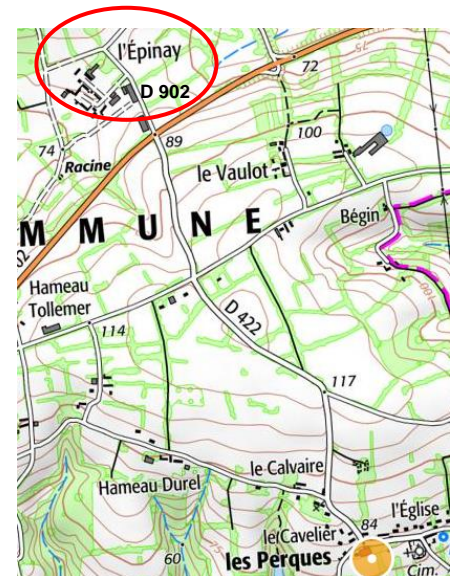
• Manoir de l'Épinay (XVI^e)

Le manoir de L'Épinay (Epiney ou Espiney) est un ensemble pittoresque avec une cour dont trois côtés sont clos par d'imposants bâtiments, double porte (porte charretière et porte piétonne), tour carrée qui servait de colombier, massive tour ronde pratiquement disparue aujourd'hui, tourelle en échauguette, fenêtre à meneaux sont autant d'éléments d'architecture considérée comme soignée.

C'était la maison du vavasseur, vassal des barons de Bricquebec qui lui concédèrent la fief moyennant des rentes foncières et seigneuriales. Mais, il n'avait pas de droits seigneuriaux permettant d'élever un château avec tours et donjon.

Cependant, au XIV^e siècle le manoir s'étend, il essaye de ressembler au château, il possède plusieurs étages, les services se compliquent.

À la fin du XV^e siècle, le manoir prend (souvent) toute l'importance du château, sauf les défenses, consistant en tours nombreuses, ouvrages avancés, courtines élevées...



Les baies du rez-de-chaussée en arc plein cintre, côté cour, de la demeure de Mme Hélène Couppey, mais aussi sur la façade des bâtiments ruinés, sont maçonnées en pierre de taille calcaire et équipées d'arcs de décharge en brique rouge, induisant un effet de polychromie assez original... type d'ornements



apparaissant en Cotentin, caractéristique d'une Renaissance déjà tardive (XVII^e ?).

Nicollas Basan (Descendant de Robert Basan, seigneur de Flamanville), écuyer, sieur de Saint-Jean et de Lespiney, grand maître des eaux et forêts de Bricquebec de 1632 à 1647, s'était rendu acquéreur du fief de Saint-Jean, entre 1632 et 1635, de Marie Cuquemelle devenue veuve de Jacques le Fauconnier avec qui elle avait acquis ce fief.

A peine s'était-il rendu acquéreur de cette terre de Saint-Jean, Nicolas Basan obtenait du roi, en 1640, l'érection de sa terre en fief noble d'un huitième de haubert sous le nom de fief de l'Espinay, ceci du consentement et par concession du duc de Longueville, baron de Bricquebec. Le fief, relevant de la baronnie de Bricquebec où il était dû les rentes foncières et seigneuriales en argent, grains, chapons, guelines et œufs en plusieurs lignes pouvant se monter à 3 livres, était assis en la paroisse des Perques et s'étendait sur celle de Bricquebec.

Son fils, Robert Basan (1634-1686), écuyer, seigneur de Lespiney, fut maître des eaux et forêts de la maîtrise particulière de Bricquebec de 1668 à 1686. En 1663, il était devenu conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel au baillage de Saint-Sauveur-le-Vicomte par l'achat de cette charge de Charles Le Verrier, écuyer, seigneur et patron de Saint-Pierre-d'Alonne, Thoville et Maudenaville... Il rendait aveu au baron de Bricquebec de son fief de Lespiney, le 12 novembre 1669. Il avait épousé le 7 janvier 1659 à Valognes, damoiselle Françoise Beaugendre (née à Saint-Georges-de-la-Rivière et décédée en 1702 ou 1696).

Par son mariage (mariage en premières noces) avec Marie Basan (1660-après 1718), la 3^{ème} fille de Robert, Robert Le Rossignol (1661-1742), écuyer, sieur de Boisroger, seigneur de Carteret, conseiller du roi, lieutenant général à Saint-Sauveur-le-Vicomte, maître des eaux et forêts de la maîtrise particulière de Bricquebec de 1686 à 1709, procureur fiscal au baillage de Bricquebec, depuis 1683 avocat en Parlement de Paris, fils de Jean, écuyer, sieur de la Valette et de Jeanne Prunier, devint propriétaire du fief de Lespiney. Il loua en 1697 pour une durée de six ans à Philippe de la Cotte (Delacotte), l'intégralité du corps de logis du manoir...



Sur ces deux bâtiments on distingue les fenêtres à meneaux plats ainsi que le reste d'une tour à l'angle des 2 bâtiments.
(Bâtiments, hélas laissés à l'abandon, appartenant à des Anglais)

Marie-Banaventure Basan (décédée en 1753), devint héritière du fief de Lespiney après le décès de sa sœur Marie et de sa nièce Jeanne-Marie-Françoise. Elle avait épousé en décembre 1696 à Varenquebec, Jacques de Mauconvent (1662-1734), écuyer, sieur de Neuville, seigneur de Sainte-Suzanne-en-Bauptois, conseiller du roi, vicomte de Saint-Sauveur-Lendelin, fils de Bonaventure, écuyer, sieur de Beauval, seigneur de Ste-Suzanne, conseiller du roi, vicomte de St-Sauveur-Lendelin, et de damoiselle Françoise Floxelle du Mesnildot.

Leur petit-fils, Adolphe-Charles de Mauconvent (1743-1829), marquis de Saint-Suzanne, seigneur de Lespiney, châtelain de la Bretonnière à Golleville, seigneur de la Hennodière à Colomby, seigneur du Parc à Saint-Lô-d'Ourville, colonel en 1774, chevalier de Saint-Louis en 1775, maréchal de camp en 1798, vendait au profit de maître Etienne Duchemin, sieur des Crouttes et de Louis-François Malherbe, la terre et la ferme de Lespiney et se réservait le fief, gage-pleige, rentes foncières et seigneuriales ainsi que la faculté de faire sa recette dans l'une des maisons vendues. Il restait seigneur de Lespiney mais pour quelques années puisque le 26 mars 1786, il vendait à maître Jacques Le Seigneurial d'Aisy l'ensemble du fief avec toutes les rentes foncières et seigneuriales. Ce dernier appartenait à une ancienne famille de robe de Bricquebec. Les Le Seigneurial établis depuis le XVI^e siècle à Bricquebec avaient donné à la justice locale sept officiers : du tabellion au maître des eaux et forêts. Si le fief appartenait au maître Le Seigneurial d'Aisy, la terre et la ferme appartenait en indivis depuis décembre

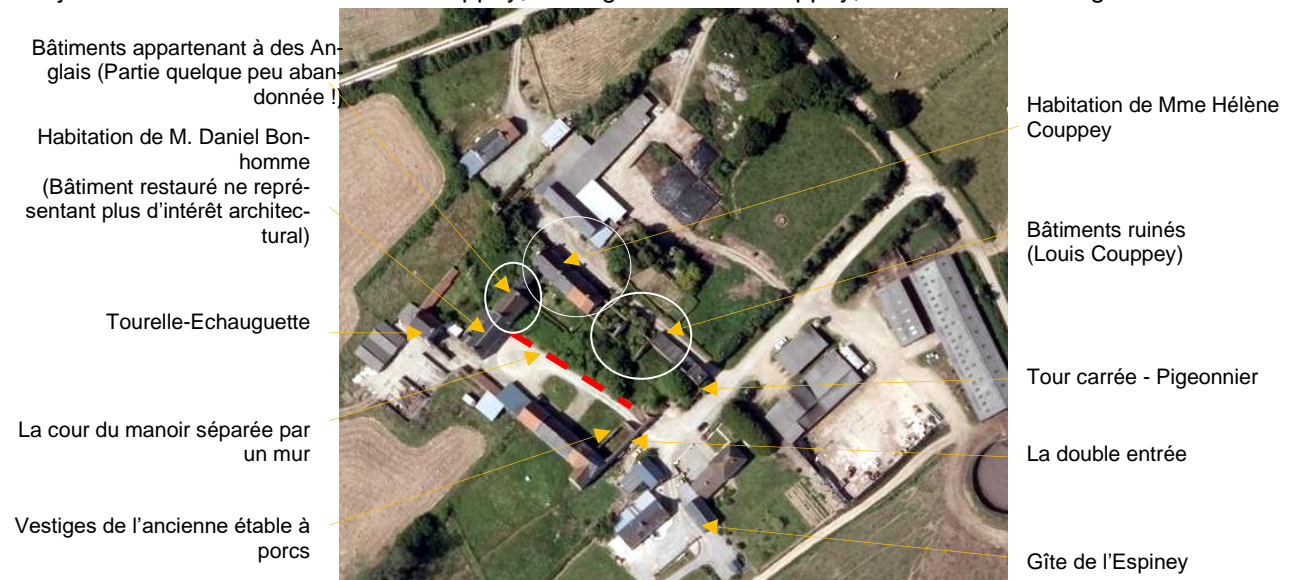
1777 à Etienne Duchemin (Marchand teinturier, époux de Marie-Olive Le Seigneurial) et Louis-François Malherbe. En février 1788, ils procédèrent au partage de la terre et la ferme-manoir dont la cour devint partagée par un mur de plus de 2 m de haut (6 à 7 pieds).



Le mur
La cour de la ferme-manoir partagée par un mur (Partage en février 1788 entre Etienne Duchemin et Louis-François Malherbe)

La partie revenue à Etienne Duchemin resta dans la famille jusqu'en février 1815 date à laquelle Guillaume-François Duchemin vendit sa portion d'héritages à Charles Lemarinel dont la famille resta propriétaire jusqu'en 1871. Cette partie de l'Espiney, côté levant (est), comprenait notamment la maison en forme de pavillon qui est la grande cuisine avec les appartements qui y tiennent du côté du levant et qui consistent en vieilles cuisines, étables, remises, écuries, granges et les vieilles masures attenant à la grange, etc. Et une portion de la cour du côté du levant partagée par un mur.

Cette partie semble correspondre aux bâtiments à droite du mur, regroupant l'habitation (ancien cellier) de Mme Hélène Cuppey, les bâtiments ruinés appartenant à Louis Cuppey et les bâtiments du fond (Maison haute avec aile joutant la demeure d'Hélène Cuppey, héritage de Louis Cuppey, revendus à des Anglais.



Bâtiments appartenant à des Anglais (Partie quelque peu abandonnée !)

Habitation de M. Daniel Bonhomme (Bâtiment restauré ne représentant plus d'intérêt architectural)

Tourelle-Echauguette

La cour du manoir séparée par un mur

Vestiges de l'ancienne étable à porcs

Habitation de Mme Hélène Cuppey

Bâtiments ruinés (Louis Cuppey)

Tour carrée - Pigeonnier

La double entrée

Gîte de l'Espiney

La partie revenue à Louis-François Malherbe comprenait notamment les maisons qui sont la cuisine à côté du pavillon, le cellier, les chambres et greniers dessus, une boulangerie, une blanchisserie à côté, chambre et grenier dessus nommée la *chambre au lièvre*, avec tous ses appartements compris la petite tourelle, une petite étable à porc, un cellier et un pressoir, etc. Et une portion de cour bordant la petite porte d'entrée.

La moitié de cette part fut revendue, aussitôt après le partage de 1788, à maîtres René-Augustin Cuppey (1748-1827) et Jean-François Cuppey (1750-1792), les fils de Thomas-François Cuppey et de Jeanne-Françoise Lequertier. Cette partie semble correspondre aux bâtiments situés à gauche après la double entrée et à l'habitation de M. Daniel Bonhomme. On aperçoit, derrière la maison restaurée, un petit bâtiment avec une petite tourelle en échauguette. A priori, cette partie aurait appartenu aussi à la famille Cuppey, aïeul ou ancêtre de Louis Cuppey. Certains éléments (la porte charretière par exemple) appartiendraient encore à la famille d'Hélène Cuppey, autre branche des Cuppey...c'est un peu compliqué !

Bref, la famille Cuppey était toujours présente à Lespines lors de mon reportage en 2016 ; Mme Hélène Cuppey, veuve de Lucien Paul Cuppey (1927-2001), son fils Marc Cuppey et petit-fils Nicolas Cuppey qui exploitaient la ferme en Gaec (*Gaec de l'Espiney*). Cette branche Cuppey semble avoir toujours vécu ici.

Louis Cuppey (ancien maire) et son fils Fabrice Cuppey, propriétaire d'un gîte (*gîte l'Espiney*), font partie d'une autre branche Cuppey ayant vécu ailleurs puis revenue ici.

Ils sont sûrement les descendants de René-Augustin Cuppey, son frère Jean-Louis-François Cuppey n'ayant pas eu de descendance masculine.

Nombreux de cette famille furent maire de la commune : les fils de René-Augustin, Jean-René (1837-1840), et Jean-Baptiste (1840-1860, 1863-1870), puis Adolphe-Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste (1870-1871, 1880-1881, 1892-1900, 1904-1911, 1918-1919), François Cuppey (1918), Louis Cuppey (2008-2014) et Nicolas Cuppey (2014-2020).

Les cours d'eau & ponts

- **La Scye** qui borde au sud le territoire de la commune - limite administrative avec Sortosville-en-Beaumont, le Valdecie, et Saint-Jacques-de-Néhou - prend sa source en limite des territoires de Saint-Germain-le-Gaillard et Pierreville, à la ferme du Bois à Grosville, puis prend la direction du sud-ouest et du sud. Elle réoriente son cours vers l'est en quittant le territoire de Pierreville. Elle se joint aux eaux de la Douve entre Bricquebec et Néhou, près de Magneville, après un parcours de 26,6 km.

Elle a pour principal affluent le ruisseau de Bricquebec. Elle et ses affluents actionnaient de nombreux moulins, dont celui du manoir de Gonnevillle où est né Paul Le Poitevin, grand-père de Guy de Maupassant.

Curieusement, il n'y a aucun moulin identifié sur la commune des Perques. Les barons de Bricquebec possédaient en intégralité la rivière de Scye. Nul ne pouvait, sans leur autorisation, y établir de moulins, pêcheries ou autres établissements. Cependant, les habitants des Perques étaient tenus au curage de la rivière.

- **Le pont du Parc** tient très probablement son nom de la proximité immédiate de l'ancien parc seigneurial, réserve de chasse close de palis (pieu) dépendant du manoir. Il se situe sur une ancienne route médiévale (D522 aujourd'hui), qui longeant le manoir des Perques, allait de Bricquebec à Barneville, via Saint-Pierre-d'Artheglise et la Haye-d'Ectot.

Bien qu'aucun texte ne le précise, le franchissement de ce pont donnait manifestement à un péage imposé par les seigneurs de Barneville, similaire à celui qui était exigé au Pont Saint-Paul et au Pont de Malassis.

Le pont actuel, à deux arches, est un ouvrage ancien, datable du XVI^e ou du XVII^e siècle.



Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment. Le bord du lavoir comportait



en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire. Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

Sur le site « Lavoirs de la Manche », aucun lavoir n'est repertorié sur la commune des Perques. Et n'avons reperé aucun lors de nos randonnées, peut-être est-ce dû à son relief, le centre du territoire culminant à 122 m.

Croix de chemin & calvaires, oratoires ...

Les **croix de chemin et calvaires** se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg

devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens.

On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'oratoire constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué...

En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.



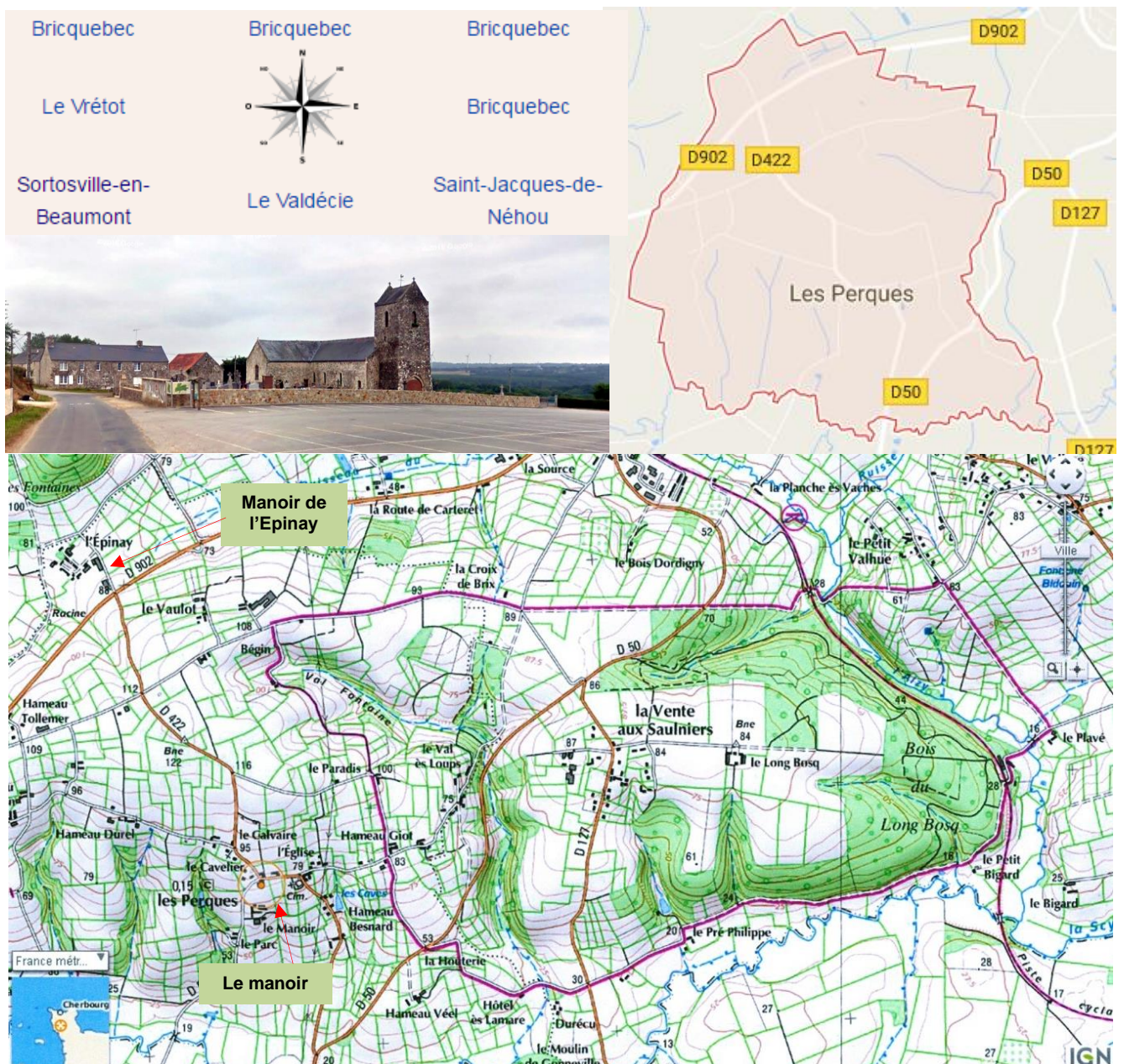
Calvaire du Grand Clos (XX^e)



Croix de cimetière (XVIII^e)

A priori, pas de croix dites de chemin ne sont recensées dans la paroisse des Perques.

Communes limitrophes, plans ...



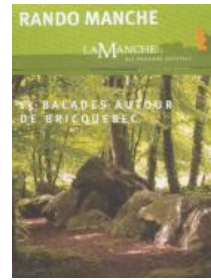
Randonner aux Perques

- **Les balades autour de Bricquebec**

15 balades autour de Bricquebec sont proposées à la découverte du bocage du Cœur Cotentin.

« *Ce pays d'Art et d'Histoire, au cœur du bocage, dispose d'un patrimoine exceptionnel : du simple puits à la ferme manoir en passant par les fours à chaux, les boulangeries, les pigeonniers, etc....* »

- Ou tout **autre circuit** à la discrétion de nos guides



Randonnée du 6 février 2017



Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; Beaucoudray.free ; Books.google ; DDay Overlord ; Eglises en Manche ; Généanet ; Lavoires de la Manche ; Le Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin ; Le petit Manchot ; Les Amis de Flaubert et de Maupassant ; Portbail Patrimoine ; ...

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier (2014) ; "Bricquebec et ses environs" de l'abbé P. Lebreton (1902) ; revue du Cotentin "Vikland" ; ...

Remerciements à : Mme Hélène Couppey et M. Louis Couppey (manoir de l'Epiney) ; ...